

Conditions de reprise des pièces originales

Chères Mesdames, chers Messieurs

Il fait partie de notre business qu'on commande des pièces de rechange dont on n'a plus besoin. C'est pour nous important de répondre à vos demandes de retour dans la mesure du possible. Nous espérons que vous comprenez qu'en cas de reprise il nous en causera des frais qui seront facturés. Nous vous prions de retourner les pièces avec un préavis de 8 jours ouvrable. Passé ce délai aucun retour ne sera accepté.

Les pièces de rechange suivantes ne peuvent pas être reprises

- Pièces commandées spécifiquement pour vous comme ainsi que les commandes à l'usine
- Pièces électroniques et électriques
- Pièces de rechange avec l'emballage déchiré, endommagé ou sali
- Des pièces installées ou traitées
- Un kit de montage déjà ouvert, comme par exemple kits de joints, kits de montage, kits de courroie de distribution et des autres
- Pièces de montage pour pare-brise, comme par exemple des clips, des moulures, des joints en caoutchouc et autres
- Pièces de rechange d'une valeur brut de moins de CHF 20.00

Les autres pièces de rechange seront reprises à la condition de vous charger des coûts suivants:

- | | |
|------------------------------------------------------------|----------------------|
| - Pour un crédit d'une valeur net jusqu'à CHF 100 | forfait de CHF 15.00 |
| - Pour un crédit d'une valeur net plus de CHF 100 | 15% de la valeur net |
| - Pour des pièces de Carrosserie come aussi des Pare-brise | 20% de la valeur net |

Merci pour votre compréhension par rapport à la facturation des coûts. De l'autre part nous sommes convaincus de vous offrir une solution optimisée par rapport à vos besoins. Pour les cas particuliers nous sommes à votre disposition pour trouver une solution avec le fournisseur.

Pour vous garantir un processus coordonné nous vous prions de contacter pour chaque reprise Normauto soit par téléphone soit par mail. Normauto préparera pour vous un ordre de transport et enverra un livreur pour chercher les pièces.

Ne retournez pas de pièces sans ordre de transport!

S'il y aurait une faute de notre part, il vous ne sera facturé aucun frais. Veuillez tenir compte qu'un retard de livraison de la part du constructeur des véhicules n'est pas une raison de reprise.

Meilleures salutations

L'Equipe Normauto OE-Teile AG, octobre 2016